

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2016**

- Sont présent(e)s : M^{mes} Louise Boily
Valérie Daigle
Karine Gagnon
Hélène Bélanger
Claudia Breton
Johanne Drolet
Nathaly Cantin (en remplacement de Steeve Vignola)
Mrs. Philippe Giamèl
Frédéric Parrot
- Sont absent(e)s : Mme Geneviève Gotty
M. François Auclair

1. **Mot de bienvenue et présentation des membres**

Madame Boily souhaite la bienvenue aux membres et les membres se présentent. Il est à noter qu'aucun spécialiste ni membre professionnel ne fait partie du conseil d'établissement pour le moment. Par contre, à tout moment, il se peut qu'un membre du personnel puisse s'ajouter après la tenue d'une assemblée générale du personnel.

2. **Secrétaire et choix d'un gardien du temps**

Comme par les années passées, c'est madame Sylvie Desnoyers qui agira comme secrétaire pour la prise de notes et il est convenu qu'un gardien du temps ne serait pas nécessaire. Madame Boily précise que les réunions ne doivent pas dépasser les deux heures et que s'il restait des points à discuter, ils seraient mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

3. **Question du public**

Aucune personne n'est présente.

Résolution : CÉ 16-17-001

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Au point 13 madame Boily mentionne que c'est un point d'information et non un point de consultation et décision. Au point 21 est ajouté : Campagne de financement – projet IPAD pour classe de communication 1. Aucun autre sujet n'est ajouté, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 16-17-002

5. **Approbation et suivi du procès-verbal du C.É. du 6 juin 2016**

Madame Karine Gagnon propose l'adoption du procès-verbal du 6 juin 2016. Elle est secondée par madame Hélène Bélanger. Il est demandé, au point 7.6 Grand Défi Pierre Lavoie, si le projet tient toujours. Madame Boily répond positivement et que le comité santé globale devrait bientôt se réunir. Aucun autre suivi n'est fait.

Résolution : CÉ 16-17-003

6. **Élections : Présidence, vice-présidence et trésorière**

Madame Boily mentionne que la présidence du conseil d'établissement doit être représentée par un parent. Après consultation, il est proposé que Monsieur François Auclair continue la présidence du conseil d'établissement. Puisque ce dernier est absent, madame Boily le rejoint au téléphone et ce dernier accepte. Il est adopté à l'unanimité que monsieur François Auclair soit président et que madame Karine Gagnon soit la vice-présidente. Madame Sylvie Desnoyers sera trésorière.

7. **Rôle et responsabilités du C.E.**

À partir de ce point, madame Gagnon, vice-présidente prend la parole. Madame Boily fait la lecture d'un document.

Résolution : CÉ 16-17-004

8. **Règles de régie interne**

Madame Boily fait la lecture du document. Quelques petites corrections ont été apportées au document pour l'an prochain.

Au point 12, voici la modification : Si le CE juge qu'un souper servira de compensation pour les rencontres tenues pendant l'année scolaire, il en sera ainsi.

Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité.

Résolution : CÉ 16-17-005

9. **Calendrier des rencontres**

Voici les dates fixées pour les rencontres du conseil d'établissement :

4 octobre 2016, 28 novembre 2016, 6 février 2017, 3 avril 2017, 8 mai 2017 et 5 juin 2017. Les rencontres débutent à 19 h. Il est proposé par madame Bélanger d'adopter les dates des rencontres. Elle est secondée par madame Johanne Drolet.

10. **Dénonciation d'intérêts**

Madame Boily fait circuler le nouveau formulaire préparé à cet effet par la Commission scolaire tout en expliquant que tous les membres doivent le compléter. Si un membre possède une entreprise qui pourrait se retrouver en conflit d'intérêts pour la prise d'une décision, il doit le mentionner.

Résolution : CÉ 16-17-006

11. **Reddition de comptes de la direction 16-17**

Madame Boily demande aux membres s'il est important pour eux de leur transmettre, en même temps que les documents de convocation, la reddition de comptes, car l'an passé cela lui avait été demandé.

Elle explique qu'en leur remettant d'avance les montants ne sont pas à jour. Donc les membres acceptent que le document leur soit remis directement séance tenante.

Celui remis n'est pas du tout représentatif, il commencera à l'être après les fêtes. Elle donne des explications sur certains éléments du budget.

Madame Boily laisse la parole à la secrétaire qui explique que l'école doit faire une demande de transfert budgétaire du fonds à destination spéciale, c'est-à-dire, un montant de 3118.58 \$ de l'argent amassé du Source-o-Thon de l'an passé pour payer les factures du nouveau matériel qui a été acheté pour l'éducation physique ou autres activités sportives.

Il est proposé par madame Hélène Bélanger et secondée par madame Karine Gagnon d'approuver le transfert du montant de 3118.58 \$ du fonds à destination spéciale pour rembourser les factures du nouveau matériel acheté pour l'éducation physique.

12. **Budget du conseil d'établissement**

Madame Boily mentionne que le budget du conseil d'établissement appartient aux membres et qu'ils doivent décider de ce qu'ils veulent en faire. Le budget peut être pris pour une activité à payer aux élèves, un souper au restaurant pour le dernier CÉ, établir des frais de remboursement de gardiennage totalisant un montant de 15 \$, pourvu que le membre fournisse un reçu.

13. **Service de garde**

Madame Nathalie Cantin prend la parole et mentionne qu'il y a 115 élèves réguliers inscrits au service de garde et 35 élèves qui fréquentent sporadiquement. Quatre journées pédagogiques sont déjà faites. Elle ajoute qu'avec les nouvelles personnes dans l'équipe cela crée un parfait équilibre, les jeunes éducatrices ont beaucoup de nouvelles idées.

Résolution : CÉ 16-17-007

14. **Utilisation des locaux**

Madame Boily informe les membres que depuis des années des cours de Taekwondo sont offerts au gymnase de l'école les lundis et mercredis. Selon l'article 93, le conseil d'établissement doit approuver l'utilisation des locaux pourvu que les locations n'empêchent pas la tenue d'activités à l'école destinées aux élèves. Madame Hélène Bélanger propose d'adopter la proposition de louer les locaux de l'école et elle est secondée par madame Johanne Drolet.

Résolution : CÉ 16-17-008

15. **Facture (matériel 3^e année)**

Madame Boily explique qu'avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante en 3^e année, ils ont convenu d'acheter des manuels pour les élèves en mathématique. Les manuels achetés Tam Tam représentent le même montant demandé aux parents pour les photocopies en mathématique. Madame Boily demande une résolution afin qu'un transfert budgétaire soit effectué. Madame Johanne Drolet propose d'approuver le transfert budgétaire du montant des photocopies au budget d'achat de manuels scolaires. Elle est secondée par madame Valérie Daigle.

16. **Aide aux devoirs**

C'est dans la semaine du 24 octobre que le service d'aide aux devoirs débutera. Ce sont seulement les élèves ciblés par les enseignantes qui ont le droit à ce service. Les parents recevront une lettre à ce sujet dans les prochains jours.

Résolution : CÉ 16-17-009

17. **Sorties éducatives et activités 2016-2017**

Des documents sont remis aux membres afin qu'ils puissent prendre connaissance des sorties et activités que les enseignantes veulent organiser cette année. Il est à noter que la feuille pour les élèves de 5^e année est manquante. La secrétaire s'engage à faire parvenir cette feuille aux membres par courriel et attendra leur acceptation.

Madame Boily mentionne que l'enseignante de 6^e année a fait un sondage auprès des parents pour faire une campagne de financement afin d'aider à payer la sortie de fin d'année à La Ronde. Ce sondage a été concluant. Les parents sont favorables à la campagne de financement ou simplement en accord pour payer la totalité des frais pour leur enfant.

Madame Daigle demande comment va être réparti l'argent amassé si un enfant rapporte plus de 90 \$. Madame Boily en discutera avec l'enseignante et reviendra avec une réponse au prochain conseil d'établissement.

Il est mentionné également par madame Drolet de remettre à l'ordre du jour, l'an prochain, le point sur les sorties afin que le montant demandé aux parents soit plus élevé, car c'est très difficile de trouver des sorties éducatives avec un petit budget.

Il est proposé par madame Claudia Breton d'adopter les sorties éducatives et activités 2016-2017 et elle est secondée par monsieur Gimaiël.

18. **Vie à l'école**

Le thème des Superhéros cette année semble plaire à tout le monde. Les élèves sont contents. L'activité Gumboot du début d'année a été très appréciée par les élèves.

Madame Boily mentionne que le stationnement sera refait complètement à l'été 2017.

19. **Projet éducatif et plan de réussite**

Point reporté au prochain CÉ.

20. **Correspondance et documents d'information**

Aucune information à ce sujet.

21. **Autres sujets**

20.1 Campagne de financement pour projet IPAD dans la classe de Com1

Madame Boily remet une lettre d'un parent qui souhaiterait faire une campagne de financement pour obtenir des Ipads dans la classe de son fils.

Beaucoup d'échanges sur le sujet et il est convenu de refuser cette campagne, car il n'y a aucune structure d'établie pour l'enseignante et nécessiterait trop d'accompagnement pour l'utilisation du IPAD. Il faudrait présenter un plan d'action, évaluer les coûts pour leur utilisation future, prévoir de l'accompagnement pour l'enseignante, support à l'orthophoniste et évaluation des élèves sur leur capacité à utiliser le Ipad.

22. **Levée de l'assemblée**

Madame Karine Gagnon propose la levée de l'assemblée et elle est secondée par madame Bélanger. La séance est levée à 21 h 15.

Rapport du représentant au comité de parents

Aucune discussion à ce sujet.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement